

délibération :
D_2020_8_12

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt, le vendredi 16 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 19

Date de convocation du : 12 Octobre 2020

Votants : 19

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT
Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Monsieur
LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline,
Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY
Jacques, Madame ROUX Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy,
Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Consultation du
CAUE (Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement)**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt
public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la **qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement** dans le territoire
départemental.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Monsieur le Maire juge opportun de recourir à l'expertise du CAUE du Cantal pour les projets touchant à l'architecture,
à l'urbanisme et à l'environnement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Maire à consulter le CAUE pour les projets jussacois ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires ;
- **PRECISE** que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER